ASSISTANCE SANTÉ

Au profil de les adhérents actifs & retraités de la Mutuelle Interentreprises du Gan.

Entreprises concernées :

Gan Assurances, Gan Patrimoine, Gan Prévoyance, Groupama Gan Vie (GGVIE), SFPJ, Amaline

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE



Le quotidien réserve une multitude d'imprévus... Votre contrat de santé rembourse vos frais de soins, votre contrat de prévoyance vous couvre financièrement, vous et vos proches en cas d'aléas de la vie. Mais il se peut que votre organisation soit mise à mal et que vous ne puissiez plus gérer le quotidien...
L'assistance Mutuaide de votre contrat intervient pour vous soulager!

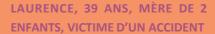
Vous bénéficiez de services **adaptés sans vous préoccuper de l'organisation.** Vous pouvez vous concentrer sur ce qui est essentiel : votre santé et le bien-être de vos proches !

Tracas du quotidien ou moments difficiles, selon votre situation, des services adaptés vous sont proposés

.......J'AI BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT EN CAS DE COUPS DURS

Pour soulager le quotidien, de nombreuses prestations peuvent être mises en place selon la situation à laquelle vous faites face notamment en cas :

- d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile : aide ménagère, venue d'un proche au chevet, garde d'enfant, soutien scolaire, conduite de l'enfant à l'école, livraison de médicaments à domicile...,
- de décès : transport d'un proche, garde des enfants ...,
- de grève des écoles ou maladie de la nourrice : garde d'enfant afin de vous permettre de poursuivre votre activité professionnelle.



« Suite à un accident de vélo, j'ai été hospitalisée plusieurs jours puis immobilisée à domicile.

Grâce à l'assistance Mutuaide, nous avons bénéficié d'une aide ménagère de 2h par semaine pendant 2 mois. L'assistance a aussi pris en charge l'accompagnement de nos enfants à l'école pendant 2 semaines. »





LINDA, 29 ANS ET SON MARI ONT ACCUEILLI LEUR PREMIER ENFANT

« Nous venons d'accueillir notre fils et j'appréhendais beaucoup le retour à la maison. Nous avons bénéficié de l'intervention d'une auxiliaire de puériculture à domicile pendant 5h afin de nous accompagner dans les gestes et le rythme. »

..... JE DEVIENS PARENT

L'arrivée d'un enfant est un moment qui peut nécessiter un accompagnement pour soulager les nouveaux parents :

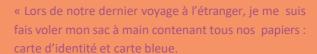
- lors du retour à la maison : intervention d'une auxiliaire de puériculture...,
- lors du séjour à la maternité : contribution au bien-être du foyer grâce à des prestations d'aide ménagère...,
- en cas d'arrivée d'un nourrisson grand-prématuré : prise en charge de différents frais pour vous permettre de rester avec votre bébé (frais d'hébergement, transport des parents à l'hôpital, frais de parking quand le domicile est éloigné...).

..... JE VOYAGE À TITRE PRIVÉ OU PROFESSIONNEL

En cas d'imprévus avant ou pendant un voyage en France ou à l'étranger, l'assistance Mutuaide met tout en œuvre pour vous venir en aide ou vous aider à terminer sereinement votre séjour :

- perte ou vol d'un document d'identité ou d'un moyen de paiement : avance de fonds...,
- avance de caution pénale à l'étranger,
- attentat ou catastrophe naturelle : retour anticipé organisé...,
- hospitalisation ou maladie : présence d'un proche, envoi de médicaments prescrits sur ordonnance...

AMÉLIE, 39 ANS, EN VOYAGE À L'ÉTRANGER AVEC SON MARI ET SES ENEANTS



Après avoir appelé mon assistance, nous avons bénéficié d'une avance de 2 300 €, ce qui nous a permis de profiter de la fin de nos vacances. »



......J'AIDE UN PROCHE DÉPENDANT

MATHIEU, 42 ANS AIDE SA MÈRE DE 70 ANS DÉPENDANTE

« Ma mère vit seule et je suis très présent pour les tâches quotidiennes : ménage, courses... Mais je ne peux pas être présent tout le temps. L'assistance Mutuaide m'a mis en relation avec une auxiliaire de vie qui a pris le relais pour une durée de 8h cette année. »

Des services dédiés pour vous soulager vous et aider votre proche dépendant :

- aide aux démarches : services d'informations (aides financières, mise en relation avec les organismes, recherche de professionnels...), aide à la constitution d'un dossier de dépendance, aide à la recherche de solution d'hébergement...,
- maintien à domicile : recherche de prestataires, bilan situationnel...,
- accompagnement de l'aidant en cas de décès du proche dépendant.



...... J'AI UNE MALADIE GRAVE

En cas de maladies redoutées*, l'assistance Mutuaide organise et prend en charge votre maintien et bien-être à domicile :

- accompagnement au quotidien : services à domicile,
- amélioration et sécurisation de la vie au domicile : téléassistance, réalisation d'un bilan situationnel par un ergothérapeute à domicile, travaux pour aménagement du domicile.
- * Les maladies redoutées correspondent aux affections de longue durée, définies par l'article D-322-1 du code de la Sécurité sociale.



CHRISTELLE, 51 ANS A EU UN INFARCTUS DU MYOCARDE

« Depuis mon infarctus, je suis fragile et je ne peux plus m'occuper des tâches du quotidien. J'ai appelé l'assistance Mutuaide dès mon retour à la maison. J'ai bénéficié d'une aide ménagère de 4h par semaine pendant 2 mois ainsi que d'un financement de 500 € pour aménager ma chambre au rez-de-chaussée. »



RELAI FAMILLE

Un de vos proches est immobilisé ? Il a besoin d'un accompagnement pour des tâches du quotidien ?

Même s'il n'est pas assuré sur votre contrat, votre assistance prend le relai! Mutuaide Assistance a créé un service d'assistance à domicile qui peut profiter à vos proches immobilisés. Relai Famille permet la mise en place de services de livraison de repas et de médicaments, d'aide à domicile, de garde à domicile et de téléassistance.



COMMENT CONTACTER NOTRE SERVICE ASSISTANCE

MUTUAIDE ASSISTANCE

126, rue de la piazza - 93196 NOISY-LE-GRAND CEDEX 7 jours sur 7 – 24 heures sur 24

• par téléphone de France : 01.55.98.71.93

(Communication non surtaxée, coût selon opérateur, appel susceptible d'enreaistrement)

• par téléphone de l'étranger : 33.1.55.98.71.93 précédé de l'indicatif local d'accès au réseau international

(Communication non surtaxée, coût selon opérateur, appel susceptible d'enregistrement)

par télécopie : 01. 45.16.63.92par e-mail : oquotidien@mutuaide.fr

Pour nous permettre d'intervenir dans les meilleures conditions, pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre appel :

- Le numéro de votre contrat n° 5650,
- Votre nom et prénom,
- L'adresse de votre domicile,
- Le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre,
- La nature de votre problème.

Avec l'assistance Mutuaide, vous avez l'assurance d'avoir un expert à votre écoute et qui coordonne tous les services avec l'efficacité que votre situation impose.